



IDENTIFIER ET VALORISER LE PATRIMOINE VIVANT DE LA PETITE CITÉ DE CARACTÈRE® DE MONTFORT-SUR-MEU

Rapport d'enquête

Réalisé par Bretagne Culture Diversité
- Janvier 2024 -



Avant-propos.....	3
Introduction.....	4
I - Les éléments de cadrage.....	5
A) Les enjeux et les objectifs du projet.....	5
B) La méthodologie.....	7
C) Les moyens humains et financiers.....	12
II - Le patrimoine vivant de Montfort-sur-Meu.....	14
A) Le patrimoine vivant identifié.....	14
III - Les constats et les perspectives.....	18
A) Les constats.....	18
B) Les perspectives.....	20
Conclusion	22

Créée en 2012, l'association Bretagne Culture Diversité (BCD) facilite l'accès de toutes et tous aux ressources et aux connaissances sur la Bretagne et la diversité de ses cultures. L'inventaire permanent du patrimoine vivant est l'une de ses missions. Plusieurs projets d'inventaires territoriaux et thématiques autour de ce patrimoine ont ainsi été pilotés.

L'association Petites Cités de Caractère® de Bretagne (PCCB), située à la croisée de la revitalisation économique, du « vivre ensemble » et de l'animation culturelle, vise à sauvegarder et à valoriser le patrimoine des cités pour en faire un véritable levier de développement territorial.

Animées par des intérêts communs, ces deux structures se sont associées en 2022 afin de mener un projet expérimental et participatif, pour identifier et valoriser le patrimoine vivant des communes du Faou (29), de Châtelaudren-Plouagat (22) et de Montfort-sur-Meu (35). De septembre 2022 à novembre 2023, les trois communes ont bénéficié de l'accompagnement d'une salariée de BCD pour réaliser le projet.



Bretagne Culture Diversité : www.bcd.bzh | www.pci-bretagne.bzh



Petites Cités de Caractère® de Bretagne : www.petitescitesdecaractere.com

INTRODUCTION

Le partenariat entre BCD et les PCCB est né de la rencontre entre deux projets associatifs complémentaires. En effet, BCD développe depuis sa création une mission d'accompagnement sur les enjeux liés au patrimoine vivant, et l'association des PCCB a entamé depuis 2018 une réflexion sur cette thématique, à l'occasion de la révision de sa charte de qualité. Cette modification a permis de mettre en lumière la difficulté que pouvaient rencontrer certaines municipalités dans l'identification de leur patrimoine vivant, et le besoin de faire appel à une structure pour les accompagner.

Le présent rapport, fruit de ce projet expérimental, a pour objectif de présenter le bilan de l'action menée à Montfort-sur-Meu. Dans un premier temps, le cadre du projet sera exposé, puis les patrimoines vivants identifiés sur la commune seront présentés pour, finalement, s'interroger sur les constats et les perspectives de la démarche.

Qu'est-ce que le patrimoine vivant ?

Le patrimoine culturel immatériel (PCI), aussi appelé patrimoine vivant, englobe les pratiques, expressions, connaissances, représentations et savoir-faire partagés par une communauté. Ce patrimoine, et les objets qui y sont associés, se transmettent et évoluent de génération en génération. La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été adoptée par l'Unesco en 2003 .

Dans le cadre du projet mené avec les PCCB, nous avons préféré l'usage du terme de « patrimoine vivant » à celui de « patrimoine culturel immatériel ». En effet, ce dernier nous est apparu trop technique, ou pas assez évocateur. Il s'agissait également de s'harmoniser avec le terme anglais *living heritage*, de plus en plus utilisé par les institutions internationales. Néanmoins, nous avons pu constater que l'appellation « patrimoine vivant » entraîne des confusions avec le patrimoine naturel, ou avec le fait de « faire vivre » les patrimoines par des actions de valorisation.

À noter, le patrimoine vivant n'est pas à confondre avec :

- La mémoire qui concerne des faits ou des pratiques passés ;
- Les pratiques, techniques, métiers et usages anciens qui n'ont plus d'existence actuelle ;
- Le patrimoine dématérialisé qui est une manière de numériser, présenter ou archiver, des documents.

I - LES ÉLÉMENTS DE CADRAGE

A) LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS DU PROJET

Pourquoi valoriser le patrimoine vivant ?

Au niveau national, le patrimoine vivant - ou patrimoine culturel immatériel - a été intégré dans le Code du patrimoine lors de l'adoption en 2016 de la Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (loi LCAP). Présent dans le droit français, au même titre que les autres formes de patrimoines, il bénéficie donc d'un cadre juridique légal pour encourager une intervention publique dans sa gestion et sa sauvegarde. Le rapport d'information publié par le Sénat en 2021 rappelle le rôle majeur des collectivités territoriales dans la sauvegarde de ce patrimoine. Néanmoins, ces dernières restent peu impliquées sur ces questions : manque de sensibilisation, manque d'accompagnement, pas ou peu conscience de l'outil et du potentiel que représente le patrimoine vivant.

Nous avons souhaité parler d'identification et de valorisation plutôt que d'inventaire du patrimoine vivant, pour insister sur la dimension « action culturelle » de la démarche. L'inventaire, devenu l'identification, est une phase essentielle de la démarche, mais elle est à considérer comme un support pour la mise en œuvre d'actions de valorisation et de sauvegarde.

Un projet de valorisation du patrimoine vivant s'inscrit ainsi dans une politique culturelle transversale, et permet de réfléchir à différents enjeux :

- La participation des habitant·e·s : qu'est-ce qui fait patrimoine pour eux ? Une place importante est donnée à la mobilisation citoyenne ;
- La cohésion sociale : faire le lien entre les anciens et les nouveaux habitant·e·s, entre les générations ;
- L'identité du territoire : la perception qu'ont les personnes de leur lieu de vie influera sur la manière dont ils se comporteront et modifiera leurs actions ;
- Les regards croisés sur les patrimoines : la dimension vivante permettra de renouveler les discours sur les patrimoines bâtis, matériels et naturels du territoire, et réaffirmera leur complémentarité ;
- Le tourisme durable : les projets liés au patrimoine vivant s'inscrivent dans une démarche de développement durable, à destination des touristes et des habitant·e·s.

De ces enjeux, quatre objectifs principaux ont été formulés :

1. Sensibiliser au patrimoine vivant : faire prendre conscience à la population et aux élu·e·s de l'existence et des enjeux de cette catégorie patrimoniale ;
2. Identifier le patrimoine vivant de la commune : accompagner la municipalité dans la reconnaissance du patrimoine vivant présent sur son territoire ;
3. Valoriser le patrimoine vivant de la commune : réaliser des actions de valorisation avec les acteurs locaux ;
4. Développer des outils : permettre à la commune de poursuivre la valorisation et la transmission de son patrimoine vivant une fois la période d'accompagnement terminée.

Il s'agira, dans la partie consacrée aux perspectives (p.23), de mesurer la réussite du projet au regard de ces objectifs.

La participation des habitant·e·s, quels enjeux ?

La Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine vivant donne une place centrale aux communautés, groupes et individus dans l'identification des éléments, car ceux-ci désigneront ce qui « fait patrimoine » pour eux, et non pour les institutions ou experts du patrimoine. La participation est donc nécessaire, afin que la démarche ne soit pas descendante.

L'enjeu de la participation se lit également au regard des droits culturels, à savoir la possibilité à toutes et tous d'avoir accès et de participer à la vie culturelle de leur choix.

Enfin, la participation requiert un temps long, afin de créer les conditions pour recueillir et donner suite aux paroles et aux avis des personnes.



B) LA MÉTHODOLOGIE

Afin de répondre aux objectifs du projet, une méthodologie en trois étapes a été appliquée :

Phase 1 - Identifier

La première phase est celle de l'identification du patrimoine vivant et de ses acteurs. Elle s'est déroulée en juin 2023. Comme mentionné précédemment, cette étape ne peut se faire sans la participation des habitant·e·s.

Pour répondre à cette nécessaire implication des personnes, nous avons utilisé différents outils :



Réunion publique à Montfort-sur-Meu. Échanges autour de la question : *Qu'est-ce que vous évoque le terme « patrimoine » ?* - 28.06.2023. Crédit : BCD



Permanence sur le marché de Montfort-sur-Meu. 09.06.2023 - Crédit : BCD

- Les réunions publiques : deux réunions ont été organisées, les 14 et 28 juin 2023 à la médiathèque Lagirafe. Les réunions publiques demandent un investissement des habitant·e·s, dans la mesure où ce sont eux qui viennent à nous. Souvent, les participant·e·s témoignent d'un intérêt déjà manifeste pour le sujet, ou souhaitent s'engager dans le projet. Ces réunions offrent ainsi un temps privilégié pour présenter la démarche et échanger avec les habitants·e·s.

- Les permanences sur le marché : deux permanences ont été organisées sur les marchés de Montfort-sur-Meu les 09 et 24 juin 2023, avec distribution de flyers et de questionnaires. Cette approche permet d'aller vers la population, et de toucher des personnes qui, a priori, ne se seraient pas déplacées à une réunion publique, ou d'informer celles qui n'avaient pas eu l'information.

Ces deux approches sont importantes et complémentaires, car elles permettent de créer des moments d'échanges afin d'identifier le patrimoine vivant de la commune, d'obtenir des contacts, mais également de sensibiliser la population à cette catégorie patrimoniale.

CAUSONS PATRIMOINE VIVANT!

4 rendez-vous pour échanger :

PERMANENCES SUR LES MARCHÉS
9 & 24 JUIN

RÉUNIONS PUBLIQUES À LA GIRAFE
14 & 28 JUIN - À PARTIR DE 18H00

Logos: Bretagne, BCD, PCCB, Girafe, Ile & Vilaine

*Affiche conçue pour les réunions publiques et les permanences sur le marché.
 Crédit : Bretagne Culture Diversité*

Pour cette première phase, l'outil principal de communication a été le visuel présenté ci-contre, adapté et décliné en affiches et en flyers, et distribué sur la commune (mairie, commerces, marchés, médiathèque...). Au niveau digital, la municipalité a communiqué sur son site Internet et sur ses réseaux sociaux. BCD et les PCCB ont également relayé les informations.

Phase 2 - Enquêter

La deuxième phase est celle de l'enquête. Elle s'est déroulée de juillet à novembre 2023. Dans le cadre de ce projet, celle-ci a un double objectif : le premier est d'analyser, dans la mesure du possible, la vitalité des patrimoines vivants identifiés, et le second est d'amorcer une réflexion sur leur valorisation avec les acteurs du territoire.

En effet, les perceptions de la vitalité d'un patrimoine vivant peuvent être différentes. L'enquête, grâce à la réalisation d'entretiens individuels (de type ethnographiques) et d'observations, permet de porter un regard plus précis sur leur vitalité. Ces entretiens sont également importants dans la mesure où ils viennent directement valoriser les personnes qui portent ces pratiques patrimoniales.

En concertation avec la commune et à partir des éléments du patrimoine vivant identifiés, quatre grandes thématiques ont été sélectionnées pour l'enquête :

1. Le gallo, langue pour laquelle la commune est engagée ;
2. Le Cercle montfortais, pour son importance historique sur la commune ;
3. Les jeux traditionnels, pour l'intérêt et l'implication de l'association Jeux traditionnels de Pays dans le projet ;
4. Le patrimoine vivant et l'environnement, thématique pour laquelle la commune est engagée.

En thématique subsidiaire, une attention a été portée à *La Légende de la cane*, histoire fondatrice de la cité. Bien que présente dans la mémoire de certain·e·s habitant·e·s et dans l'espace public, sa transmission s'essouffle.

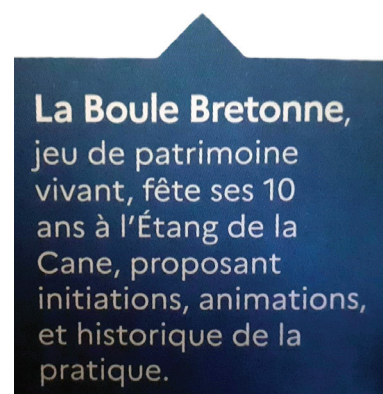
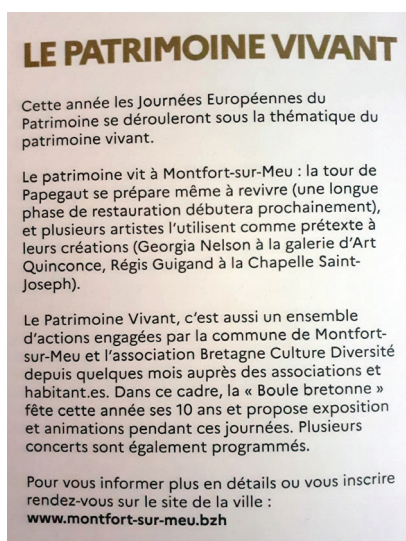
DATE	PERSONNES RENCONTRÉES	SUJET
28 août 2023	Lénaïg Quéré	L'herboristerie
29 août 2023	Stanislas Zaborowski & Joël Leterme	Associations « La nature à votre porte » et « Jeux traditionnels de Pays »
30 août 2023	Olivier Alexandre	Le Cercle montfortais
07 octobre 2023	Yann Baron	Historique
20 octobre 2023	André Ronceray	Gallo
25 octobre 2023	Régis Auffray	Gallo
13 novembre 2023	Jérôme Leborgne & Patrick Leconte	<i>La Légende de la cane</i> de Montfort et l'association la « Perche montfortaise »

En parallèle de ce diagnostic, s'enclenchent des réflexions autour de la valorisation. En effet, l'enquête n'est pas une fin en soi, mais plutôt un support pour imaginer des actions de valorisation, afin de participer à la transmission et



à la sauvegarde du patrimoine vivant. Les entretiens sont donc également des moments privilégiés pour « sonder » les personnes, s’informer sur les actions qui ont déjà pu être menées, ou celles qu’elles souhaiteraient mener. L’idée n’est pas de créer quelque chose de toutes pièces, ou une action de valorisation qui soit hors-sol, mais bien d’essayer de construire des projets avec les acteurs locaux, en prenant en compte les moyens disponibles et les habitudes déjà existantes.

Cette deuxième phase est la moins « visible », et aucune communication particulière n’a été mise en place pour l’enquête en tant que telle. Une présentation de BCD et du projet autour du patrimoine vivant a néanmoins été insérée dans le dépliant présentant la programmation des Journées européennes du patrimoine (JEP) de Montfort-sur-Meu.



Extraits du dépliant réalisé pour les JEP 2023 - Crédit : Montfort-sur-Meu

Phase 3 – Restituer et préconiser

Enfin, la dernière étape est celle de la restitution et des préconisations. Elle s’est déroulée en novembre 2023. La restitution a pour objectifs de présenter au plus grand nombre le bilan du projet réalisé et les perspectives à venir, et de recueillir les avis des participants sur ces sujets.

Pour ce faire, une restitution publique a été organisée le 28 novembre 2023, pour rendre compte du projet et nourrir le bilan et les préconisations avec ces échanges.

Pour cette troisième phase, la communication s’est concentrée sur la restitution publique, une affiche a été conçue afin d’inviter la population à la présentation du bilan du projet. Nous pouvons souligner que l’insertion d’une photo représentant

RESTITUTION PUBLIQUE
MARDI 28 NOVEMBRE
 18H00 À LAGIRAFE

ENEZ (RE)DÉCOUVRIR
LE PATRIMOINE VIVANT
 DE **MONTFORT-SUR-MEU**



RESTITUTION OUVERTE À TOUS-TES
ENEZ NOMBREUX-SES !

Photos : Karantez ; Éric Legret ; Hélène Tataruch

Affiche de la restitution publique à Montfort-sur-Meu.
 Crédit : Bretagne Culture Diversité

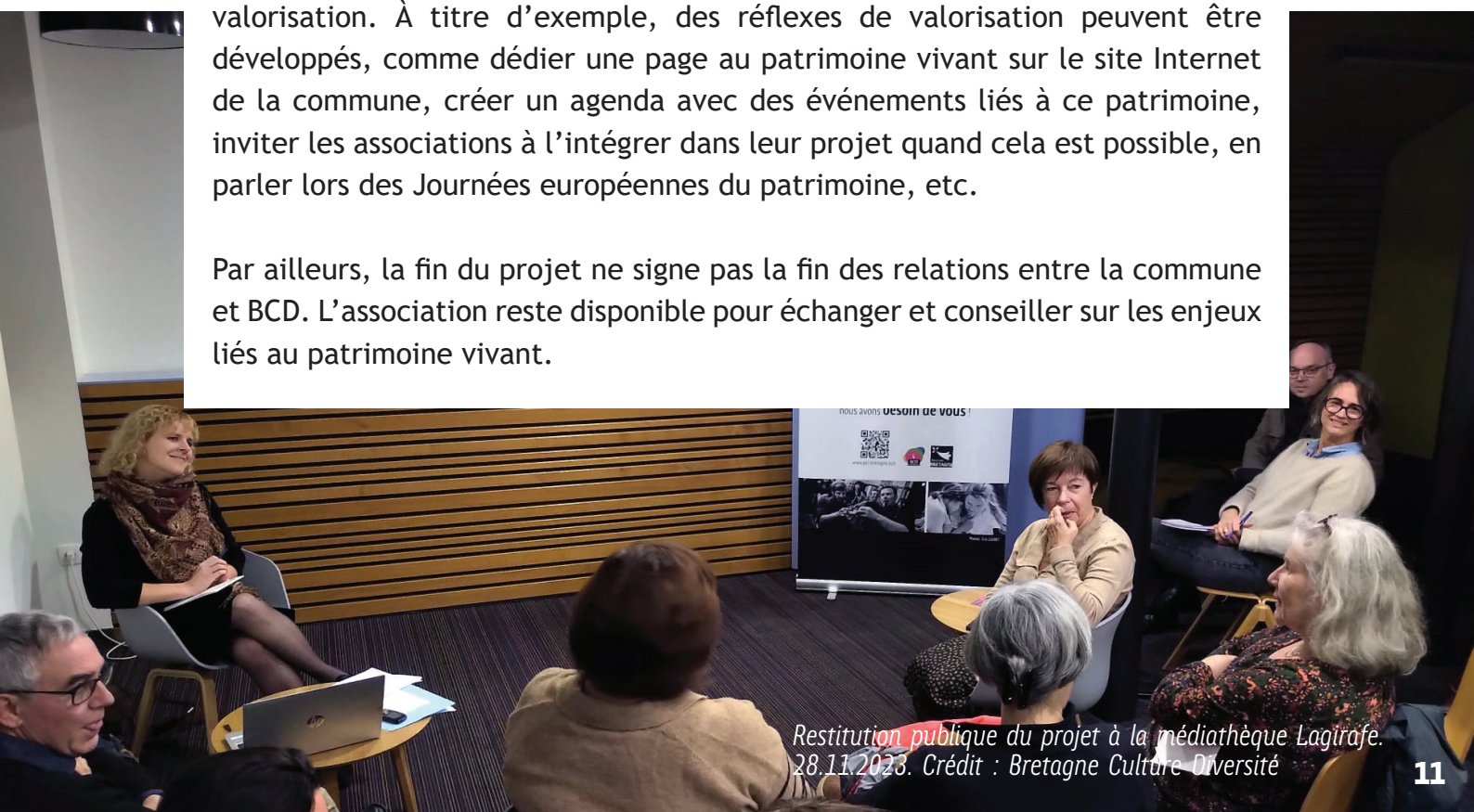
Le cercle Montfortais sur l'affiche a suscité la curiosité des habitant·e·s, et a permis de toucher des personnes qui n'avaient pas participé aux réunions publiques. La mise en avant d'éléments « connus » du patrimoine vivant dans la communication semble être une amorce intéressante pour capter l'attention des habitant·e·s, plutôt que l'utilisation de visuels génériques du patrimoine vivant.

Le second axe de cette troisième phase est celui des préconisations. Ici, l'enjeu consiste à « transformer l'essai » : une fois l'accompagnement de BCD terminé, comment continuer à faire vivre une dynamique autour du patrimoine vivant, sensibiliser durablement autour de cette thématique afin qu'il soit valorisé dans la même mesure que le patrimoine matériel, bâti, naturel ?

Pour essayer de répondre à cet enjeu,

des livrables sont remis : un bilan du projet avec des préconisations (enrichi par les échanges de la restitution publique) ainsi qu'un guide pratique de valorisation. À titre d'exemple, des réflexes de valorisation peuvent être développés, comme dédier une page au patrimoine vivant sur le site Internet de la commune, créer un agenda avec des événements liés à ce patrimoine, inviter les associations à l'intégrer dans leur projet quand cela est possible, en parler lors des Journées européennes du patrimoine, etc.

Par ailleurs, la fin du projet ne signe pas la fin des relations entre la commune et BCD. L'association reste disponible pour échanger et conseiller sur les enjeux liés au patrimoine vivant.



Restitution publique du projet à la médiathèque Lagirafe.
 28.11.2023. Crédit : Bretagne Culture Diversité

C) LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Pour le lancement de ce projet expérimental, l'association Bretagne Culture Diversité a pris en charge la totalité du salaire de la chargée de mission. Ainsi, l'équivalent d'un temps plein sur 6 mois est estimé à 20 757,56 €, soit 910,02 heures de travail. Au coût salarié directement lié à l'embauche de la chargée de mission s'ajoute le travail des salarié·e·s des deux associations (administration, communication, encadrement, suivi).

Le coût facturé à la commune de Montfort-sur-Meu correspond à la prise en charge des frais de déplacement. Une facture a été établie par BCD à destination de la commune, à hauteur de 1 127,23 €. Ce montant correspond au coût des frais de déplacement et de logement.

Le coût total du projet peut ainsi être estimé à 21 887,79 €.



LE CALENDRIER GLOBAL DU PROJET

DATES	ACTION	SALARIÉ·E·S MOBILISÉ·E·S	NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S	DURÉE
MAI 2023				
04.05.2023	Présentation du projet aux élu·e·s	3	9	1h30
JUIN 2023				
09.06.2023	Permanence marché	2	-	Matinée
14.06.2023	Réunion publique	2	8	3h
24.06.2023	Permanence marché	2	-	Matinée
28.06.2023	Réunion publique	3	10	3h
JUILLET 2023				
12.07.2023	Point d'étape	2	5	1h
AOÛT 2023				
02.08.2023	Point d'étape (ANNULÉ)			
28.08.2023	Entretien Lénaïg Quéré - herboriste	1	-	1h30
29.08.2023	Entretien Stanislas Zaborowski (la nature à votre porte) + Joël Leterme (Jeux traditionnels de Pays)	1	-	Journée
30.08.2023	Entretien Olivier Alexandre - Cercle montfortais	1	-	1h30
SEPTEMBRE 2023				
07.09.2023	Point d'étape + entretien Yann Baron + visite tour du Papegault	2	4	Après-midi
OCTOBRE 2023				
11.10.2023	Point d'étape (ANNULÉ)			
20.10.2023	Entretien André Ronceray (UTL - cours culture gallèse)	1	-	1h
23.10.2023	Entretien Fanny Goujon (guide conférencière)	1	-	1h
25.10.2023	Entretien Régis Auffray (atelier gallo Cercle montfortais)	1	-	1h
NOVEMBRE 2023				
06.11.2023	Point d'étape	2	3	1h
13.11.2023	Entretien Jérôme Leborgne (La Cane de Montfort) + Patrick Leconte (Pêche montfortaise)	1	-	2h30
28.11.2023	Restitution publique	4	20	3h

II- LE PATRIMOINE VIVANT DE MONTFORT-SUR-MEU

A) LE PATRIMOINE VIVANT IDENTIFIÉ

Le patrimoine vivant de Montfort-sur-Meu a été identifié à l'occasion des réunions publiques et des permanences sur le marché. Bien entendu, cette liste d'éléments du patrimoine vivant n'est pas exhaustive, car nous n'avons pas pu interroger l'ensemble de la population de la commune, des éléments n'ont ainsi probablement pas été repérés. À titre d'exemple, la recette de la godinette n'a été mentionnée qu'en fin de projet, à l'occasion de la restitution publique.

De plus, il est nécessaire de préciser que cette liste n'est pas figée et peut être amenée à évoluer : des pratiques peuvent disparaître, et d'autres peuvent, au contraire, apparaître dans le paysage culturel local. Enfin, les éléments identifiés ne sont pas toujours exclusivement montfortais et peuvent s'inscrire dans une aire culturelle plus large. Ainsi, le critère de sélection retenu était que l'élément soit pratiqué sur la commune.

LE PATRIMOINE VIVANT DE MONTFORT-SUR-MEU

Une série de **réunions publiques** et de **permanences sur le marché** a permis l'**identification** de ces éléments.
La liste **n'est pas exhaustive** et peut être amenée à **évoluer**.

- PRATIQUES CULINAIRES**
 - Le savoir-faire de la galette-saucisse
- PRATIQUES SOCIALES, ÉVÉNEMENTS FESTIFS**
 - Le fest-noz
- PRATIQUES SPORTIVES**
 - Les boules bretonnes
 - Le palet sur planche
- CONNAISSANCES ET PRATIQUES CONCERNANT LA NATURE ET L'UNIVERS**
 - La pêche à la ligne dans le Meu et le Garun
 - L'herboristerie
- LES ARTS DU SPECTACLE**
 - Le cercle Monfortais
- TRADITIONS ET EXPRESSIONS ORALES, LANGUES**
 - Le gallo
 - La légende de la Cane

Photos : Karamez ; Eric Legret ; Hélène Tataruch

Logos : Région BRETAGNE, BCD, Patrimoine Cités de Caractère, Montfort-sur-Meu, Ille & Vilaine LE DÉPARTEMENT

*Document synthétique imaginé pour présenter les résultats par grands domaines.
Crédit : Bretagne Culture Diversité*

Pratiques culinaires

- **La galette-saucisse.** Pratique culinaire bien ancrée sur la commune, elle se consomme de plusieurs manières, achetée sur le marché ou préparée dans le cadre privé. C'est un patrimoine également présent lors des événements festifs organisés sur la commune.
- **La godinette.** Inventée par Simone Morand en 1978/1979, à l'initiative de l'association « Au Carrefour de la Gallésie » et pour la Gallésie en fête, la godinette est une boisson alcoolisée élaborée avec des fraises. Les habitant·e·s se sont approprié la recette et la reproduisent dans la sphère privée.

Pratiques sociales, événements festifs

- **Le fest-noz.** Le Cercle montfortais organise chaque année un fest-noz sur la commune.

Pratiques sportives

- **La boule bretonne.** L'association Jeux traditionnels de Pays porte principalement sur la pratique de la boule bretonne. Elle rassemble une soixantaine de boulistes, qui se retrouvent au boulodrome longeant le Garun, ou dans leur local couvert. Des démonstrations et des compétitions sont organisées.
- **Le palet sur planche.** Jeu très pratiqué en Ille-et-Vilaine, il consiste à lancer un palet sur une planche située à cinq mètres, au plus près d'un « maître » (petit palet). La son des palets qui s'entrechoquent résonne dans les jardins montfortais !



Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers

- **L'herboristerie.** La pratique de l'herboriste consiste en la préparation et la commercialisation de plantes médicinales, et de préparations dérivées. Début 2023, L'herboristerie de la Cane a ouvert ses portes sur la commune, avec la volonté de développer des activités sur la connaissance des plantes. Cette pratique connaît un regain d'intérêt depuis plusieurs années.
- **La pêche à la ligne dans le Meu et le Garun.** Cette pratique est notamment encadrée par l'association la Perche montfortaise, qui délivre des permis de pêche, entretient les berges, gère les baux de pêche, s'occupe des frayères et de l'empoisonnement... Les pêcheurs veillent aussi sur les berges, observant les effets du réchauffement climatique, alertant sur les problèmes sanitaires ou de pollution.

Les arts du spectacle

- **Le Cercle montfortais.** Association centenaire ayant connu de nombreuses évolutions, le cercle celtique de la commune héberge aujourd'hui un grand nombre d'activités : des cours de danses bretonnes, un groupe chorégraphique, un bagad, des cours d'accordéon, des cours de théâtre, des cours de breton et de gallo. Bien présent dans les événements de la commune et au-delà, le Cercle montfortais est néanmoins l'un des derniers espaces où apprendre la danse bretonne dans un rayon de trente kilomètres, témoignant de la fragilité du milieu associatif et de ce patrimoine vivant.



Traditions et expressions orale, langues

- **Le gallo.** Bien que Montfort-sur-Meu soit une ancienne sous-préfecture, donc un milieu urbain où le gallo était historiquement moins parlé, nous pouvons considérer que le gallo a été et est présent sur la commune, Montfort-sur-Meu appartenant à une aire culturelle gallésante. Cependant, le gallo est une langue qui perd des locuteurs chaque année et, comme le breton, elle est sérieusement menacée. Des ateliers sur le gallo sont proposés par l'Université du Temps Libre et le Cercle montfortais. La commune a également engagé un travail sur la toponymie.
- **La Légende de la cane.** Cette légende datée du XV^e siècle raconte l'histoire d'une jeune femme séquestrée par le seigneur de Montfort, qui prie Saint Nicolas pour échapper à son ravisseur, et parvient à s'échapper en se transformant en cane. Tous les ans, par la suite, au début du mois de mai, une cane se rendait à l'étang de Montfort. Diverses versions chantées de la légende existent en Bretagne, dans le Poitou, au Canada... Pour les 30 ans de l'écomusée, l'accordéoniste Jérôme Leborgne avait coordonné un après-midi musical autour de la légende. Pour la préparation de cet anniversaire, il avait effectué un important travail de compilation d'informations. Ses connaissances font de lui une personne-ressource précieuse sur cette légende.



La Légende de la cane
Crédit : DR

III- LES CONSTATS ET LES PERSPECTIVES

A) LES CONSTATS

1) Retour sur les objectifs

Sensibiliser

Les élu·e·s : à l'issue des six mois du projet, l'élue semble s'être approprié la définition et les enjeux du patrimoine vivant. La présence d'un attaché de conservation du patrimoine, d'une directrice des affaires culturelles ainsi que l'importance de la commune imposent une plus grande délégation dans les projets. Cependant, la présence du maire et de plusieurs élu·e·s à la restitution publique témoignent d'une attention particulière portée à la thématique.

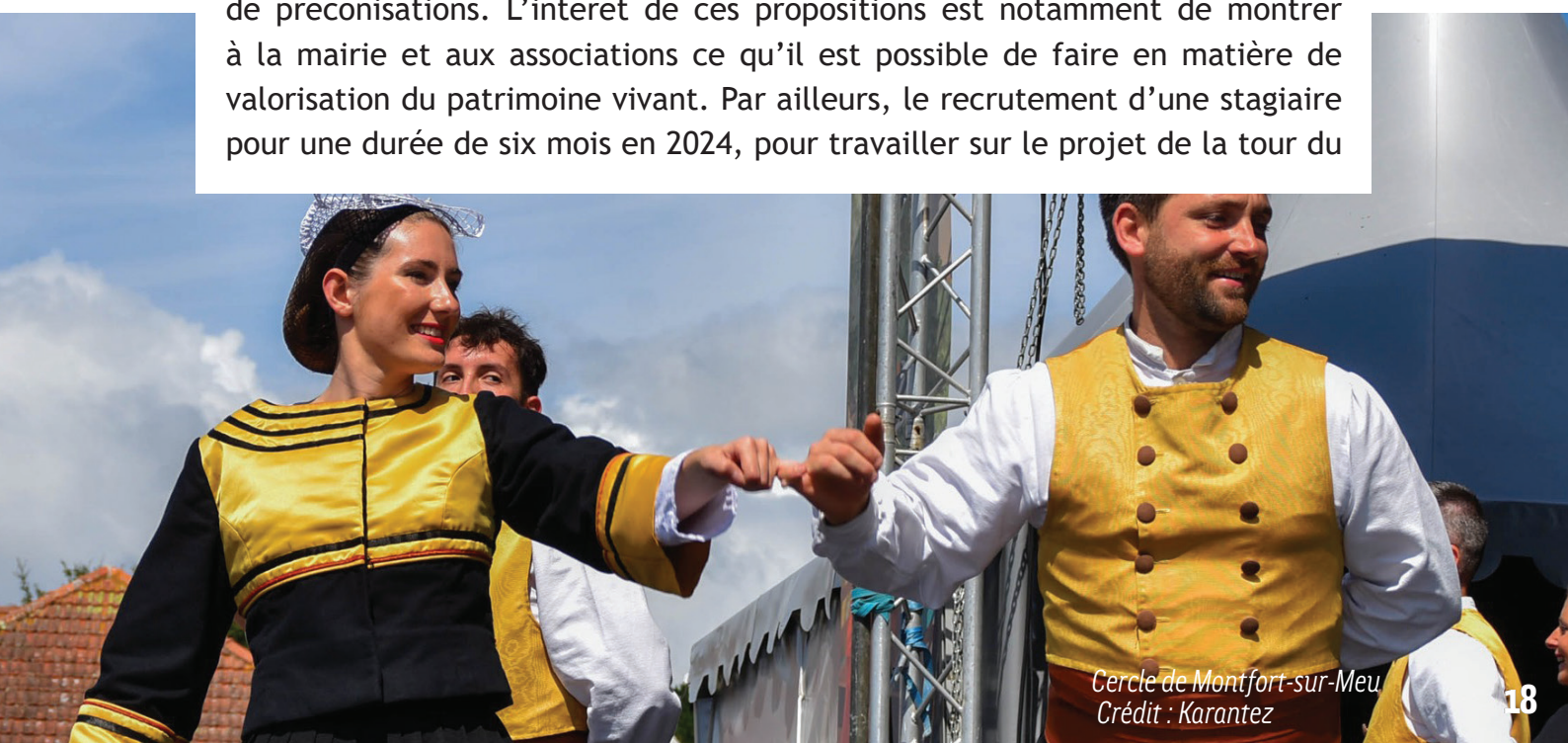
Les habitant·e·s : il est difficile d'évaluer leur degré de sensibilisation à la notion, car cette mesure demanderait un temps plus long. La mise en place de futures actions permettra de continuer la sensibilisation de ce public.

Identifier

L'identification du patrimoine vivant s'est principalement effectuée lors des réunions publiques. Ce temps privilégié a facilité les échanges, ce qui a permis d'identifier dix éléments relevant du patrimoine vivant sur la commune. Comme mentionné précédemment, cette liste d'éléments n'est pas exhaustive, et peut être amenée à évoluer.

Valoriser

Le temps imparti ne permettant pas de réaliser des actions de valorisation, il a été convenu avec la mairie que cet objectif sera rempli par le rendu de préconisations. L'intérêt de ces propositions est notamment de montrer à la mairie et aux associations ce qu'il est possible de faire en matière de valorisation du patrimoine vivant. Par ailleurs, le recrutement d'une stagiaire pour une durée de six mois en 2024, pour travailler sur le projet de la tour du



Papegault, offre une garantie de suivi et de mise en œuvre de médiations sur cette thématique.

À noter également que l'association Breizh Créative, qui édite la plateforme KuB (<https://www.kubweb.media/>), a suivi BCD afin de réaliser un reportage sur sa mission d'inventaire permanent du patrimoine vivant. Le projet mené à Montfort-sur-Meu a été choisi pour illustrer cette mission, permettant de documenter le processus. La vidéo sera disponible et transmise à la mairie en 2024.

Développer des outils

Une boîte à outils a été réalisée afin de permettre à la commune de poursuivre les actions de valorisation une fois l'accompagnement terminé. Pensée sous la forme d'un « pense-bête », elle rappelle les grandes étapes d'un projet d'identification et de valorisation du patrimoine vivant.

Elle comprend une liste de six fiches techniques :

- Organiser une réunion publique
- Organiser une permanence sur un lieu public
- Enquêter sur le patrimoine vivant
- Éducation artistique et culturelle et patrimoine vivant
- Journées européennes du patrimoine et patrimoine vivant
- Tourisme durable et patrimoine vivant

Néanmoins, il apparaît qu'un tel document ne pourra pas remplacer un accompagnement sur plusieurs mois.

2) Les choix de l'enquête

En concertation avec la commune, quatre thématiques ont été choisies (le gallo, le Cercle montfortais, les jeux traditionnels, patrimoine vivant et environnement), ainsi qu'une plus subsidiaire (*La Légende de la cane*). Ces choix permettent de borner l'enquête, de nourrir des orientations de politique publique déjà existantes ou d'ouvrir sur des sujets jusqu'alors peu abordés par la commune.

3) Quelle vitalité pour le patrimoine vivant ?

Comme exemple de la fragilité et de l'impermanence du patrimoine vivant, pour la première fois depuis 800 ans (d'après les informations à notre disposition), la foire Saint-Nicolas n'a pas eu lieu en 2023. Un constat qui ravive l'idée que, si un patrimoine vivant ne s'effondre pas devant nos yeux de la même manière qu'un monument, il n'en est pas moins important et nécessite, lui aussi, une attention et un soin particulier afin d'être sauvegardé.

Globalement, il apparaît que le travail de sauvegarde du patrimoine vivant de la cité est en très grande partie porté par le milieu associatif. Celui-ci est encore dense et actif, mais souffre d'une « crise des responsabilités » et d'un manque de visibilité. L'installation du boulodrome dans un lieu de passage, près du Garun, est en ce sens un exemple de réussite. Enfin, le soutien financier

continue d'être une condition importante pour la viabilité du patrimoine vivant porté par le milieu associatif.

4) Quelle participation ?

Il n'existe pas d'outil permettant une participation pleine et entière des habitant·e·s à la vie de la cité. En reprenant le cadre de l'échelle de la participation de Sherry Arnstein (1969), nous pouvons constater que le projet oscille entre la consultation (coopération symbolique) et le partenariat (pouvoir effectif des citoyens). Les personnes « touchées » par le projet restent principalement celles déjà investies dans la commune : élu·e·s, membres d'association...

B) LES PERSPECTIVES

Quel avenir pour le patrimoine vivant à Montfort-sur-Meu ? Le processus d'accompagnement est désormais terminé, et bien que BCD reste présente pour toute demande de conseil, il s'agit aujourd'hui pour la commune de continuer à faire vivre cette thématique, et que la vigilance portée au patrimoine vivant irrigue les autres politiques de la commune (vie associative, jeunesse, environnement...).

Ainsi, quelques propositions d'orientations se dessinent.

1) Le gallo

Déjà engagée dans la mise en avant du gallo dans l'espace public par la signature de la charte « Du Galo, dam Yan, dam Vèr ! », cette volonté peut se poursuivre à travers d'autres actions :

- Réaliser des émissions en partenariat avec l'atelier gallo mené par Régis Auffray (Cercle montfortais), en partenariat avec *Radio Fréquence 8* ;
- Développer le fonds de documents en gallo à la médiathèque ;
- Mettre en place une traduction bilingue dans la tour du Papegault ;
- Valoriser les collectages (vidéos) d'André Ronceray, effectués lors des ateliers gallo de l'UTL.

Aujourd'hui, à une époque où 40 % de la population bretonne ignore ce qu'est le gallo (résultat de l'enquête sociolinguistique menée par la Région Bretagne en 2018. À consulter en ligne : <https://www.bretagne.bzh/app/uploads/Etude-sur-les-langues-de-bretagne.pdf>), sa mise en lumière localement peut participer à une reconnaissance à plus grande échelle.

En complément, quelques structures ressources sur le gallo peuvent ici être citées :

- Chubri
- Institut du Galo
- Bertègn Gallèzz (possède une exposition itinérante sur le gallo)
- Les assemblées Gallèses (festival autour de la culture gallèse)
- Cllâssiers - enseignement du gallo en école primaire

2) D'autres actions envisageables

- **Intégrer le patrimoine vivant dans les circuits patrimoniaux déjà existants**

La commune fait appel à l'association Bretagne buissonnière pour animer les visites guidées de la saison estivale. La matière dégagée sur le patrimoine vivant dans le cadre de ce projet pourra venir nourrir les futures visites.

- **Éducation et patrimoine vivant**

Montfort-sur-Meu poursuivant le système du temps d'activités périscolaires (TAP), ce dispositif pourra être investi par les associations qui portent le patrimoine vivant. Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle (EAC) sont également à envisager, mais sont plus lourds à mettre en place.

- o **La Légende de la cane** fait déjà l'objet d'un intérêt de la part de certains enseignants. Jérôme Leborgne est notamment une personne ressource sur la commune, à contacter pour ce genre de projet.

- o **La boule bretonne**. L'association Jeux traditionnels de Pays intervient déjà dans des écoles de la commune. Par ailleurs, une approche ludique du patrimoine vivant pourrait être envisagée avec l'organisation d'un concours de boules lors des Journées européennes du patrimoine par exemple.

- **Tourisme durable et patrimoine vivant**

Des propositions pourront être faites à l'office de tourisme sur les liens entre le patrimoine vivant et l'environnement :

- o Des réflexions pourront être menées avec l'association la Perche montfortaise autour d'itinéraires de pêche le long du Meu et du Garun.

- o L'énaïg Quéré, gérante de l'herboristerie de la Cane, envisage de proposer des ateliers de connaissance des plantes, ces propositions pourraient être diffusées via les canaux de communication des acteurs du tourisme.

CONCLUSION

Le projet d'identification et de valorisation du patrimoine vivant proposé par Bretagne Culture Diversité et les Petites Cités de Caractère® de Bretagne à la commune de Montfort-sur-Meu semble avoir porté ses fruits. En effet, les objectifs ont en grande partie été atteints et la mairie a entamé des réflexions quant à la poursuite de la valorisation du patrimoine vivant identifié, notamment dans le cadre du projet de réhabilitation de la Tour du Papegault.

Bien entendu, son statut d'expérimentation rend le projet perfectible sur de nombreux points, qu'il faudra prendre en considération pour la poursuite de la dynamique, et dans le suivi que fera l'association des PCCB sur le sujet du patrimoine vivant.

Bretagne Culture Diversité restera attentive aux actions menées sur la commune de Montfort-sur-Meu, et souhaite aux élu·e·s et aux habitant·e·s une bonne continuation dans la valorisation de leurs patrimoines !

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter BCD

Bretagne Culture Diversité | Sevenadurioù
L'Orientis
Immeuble Astrée
3 boulevard Cosmao Dumanoir
56 100 LORIENT
T. 02 97 35 48 77
contact@bcd.bzh
